

Edito

A l'heure actuelle, sur nos exploitations, la problématique n'est pas tant le rendement que la qualité de nos fourrages. Comment obtenir une herbe de qualité, récoltable dans de bonnes conditions, en optimisant les coûts et le temps de travail ? En implantant des prairies pérennes et productives ! Si la réponse est évidente, sa mise en œuvre l'est un peu moins...

C'est pour cela que nous avons engagé, avec la Chambre d'agriculture, un partenariat avec l'INRA de Toulouse. Nous profitons ainsi, de leur expertise pour mener à bien des essais de prairies multi-espèces qui répondent à ces critères et participons aux paramétrages d'un logiciel d'aide à la décision qu'ils sont en train de construire. Cette action rassemble déjà des agriculteurs de toute la montagne.

Nos projets sont maintenant de faciliter les commandes des semences en réfléchissant à la création d'un groupement d'achat et de pérenniser l'action en créant un GIEE. Ce dernier point a été abordé lors de la dernière réunion en inter-GDA et devrait être approfondi très prochainement.

Une rencontre est prévue le 14 avril après-midi à Anglès pour voir deux essais implantés cet automne, ne ratez pas cette occasion de venir voir de quoi il retourne !

Frédéric Jougla

Président du GDA d'Anglès-Brassac
Éleveur en Gaec, à Anglès



Grande journée Prairies Multi-espèces en septembre 2015

Comme nous l'avions développé dans le dernier bulletin Montagne d'octobre, un travail a été engagé avec l'INRA de Toulouse, sur les prairies multi-espèces depuis un an sur le secteur. Des essais ont été mis en place en respectant les préconisations du logiciel CAPFLOR et des suivis vont commencer ce printemps.

Afin de vous présenter plus en détail l'intérêt et les techniques de mise en place de ce type de prairies, nous organisons, avec l'aide précieuse des GDA/GVA de la zone Montagne, **le jeudi 24 septembre 2015** une rencontre sur le sujet.

Cela se passera au GAEC de Vié, chez la famille Rouquette, sur la commune de Castelnaud de Brassac.

Le matin, vous pourrez suivre les interventions de Vladimir Goutiers, le responsable du projet à l'INRA de Toulouse qui viendra, accompagné d'un agriculteur du Tarn et Garonne qui a entrepris un changement radical de système il y a quelques années, passant d'un système BL avec ensilage à du 100 % pâturage en prairies multi-espèces.



La FDCUMA présentera, quant à elle, les différentes techniques d'implantation possible de ce type de mélanges.

L'après-midi sera consacré à des ateliers, autour d'une prairie multi-espèces implantée ce printemps, de collections d'espèces, de démonstration de matériel et d'analyses de fourrages avec l'EDE.

Nous vous communiquerons bientôt un programme plus détaillé mais, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre journée.

D'ici là, si le sujet vous intéresse, vous pourrez venir voir 2 prairies multi-espèces implantées sur Anglès cet automne, le 14 avril après-midi. Vladimir Goutiers, de l'INRA de Toulouse, sera présent pour répondre à vos questions. Le rendez-vous est fixé à 14 h au GAEC de Lamarque - Lamarque - ANGLÈS.

Contact : Caroline Auguy

Dans ce numéro

Grande journée Prairies Multi-espèces - Production fourragère dans la zone Montagne-Piémont - Restitution enquête sur les fourrages - Nouveautés Installations 2015-2020 - Coûts de production élevages de montagne - Infos diverses ...

Production fourragère dans la zone Montagne - piémont

Deux stagiaires pour nous aider ...

Afin de nous aider dans le projet Prairies Multi-espèces, deux stagiaires vont venir nous prêter main forte.

Bastien Lample, en licence professionnelle Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux à SupAgro Florac, sera présent d'avril à juin. Il suivra les essais multi-espèces et les collections mises en place.

Justine Viarouge, en 3^{ème} année à l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan, arrivera en juin et restera jusqu'en septembre. Elle travaillera sur l'opportunité de création d'un groupement d'achat de semences, et nous aidera à la préparation de la journée Prairies Multi-espèces du 24 septembre 2015.

Ils vous solliciteront peut-être, merci de leur réserver votre meilleur accueil.



Plusieurs actions sur la production fourragère et les fourrages seront poursuivies ou mises en place en 2015 :

Suite des actions OCAGER

Les deux actions mises en place dans le cadre de l'OCAGER ne seront pas reconduites en l'état. Les parcelles de prairies de mélanges, implantées à deux périodes différentes seront à nouveau suivies pour bien voir les évolutions de flore prairiales.

Implantation de collections fourragères en montagne

Trois collections fourragères seront implantées ce printemps en montagne :

- deux collections de luzernes à Moulin Mage et Anglès pour voir le comportement des variétés de luzernes (y compris méditerranéennes) en zone acide et/ou de montagne. Les conditions de semis (avec ou sans inoculation ; avec ou sans chaulage) seront également testées.

- une collection de variétés de dactyles très tardifs à Anglès, afin de voir les variétés les mieux adaptées à des associations avec luzernes ou légumineuses ; et résistantes aux maladies préjudiciables à leur appétence.

Suivi des parcelles de prairies multi-espèces implantées à l'automne 2014 et au printemps 2015

Les 5 parcelles implantées à l'automne et les 4 parcelles implantées au printemps bénéficieront d'un suivi complet (évolution de la flore dominante, productivité, qualité des fourrages récoltés ou paturés, ...).

Il se fera suivant un protocole établi par l'INRA et les techniciens locaux, avec la collaboration active des agriculteurs.

Suivi d'une collection de luzernes méditerranéennes à Viviers les Montagnes

Une collection de luzernes flamandes (Prunelle, Timbale, Galaxie) et méditerranéennes (Dorine, meldor, Géa, Soraya, Mélissa, Verdor) mise en place en mars 2014 sera suivie en 2015, pour voir le comportement et la qualité de ces nouvelles variétés méditerranéennes.

Pilotage de l'irrigation de la luzerne

Comme en 2013 et 2014, une comparaison luzerne en sec et luzerne irriguée sera poursuivie à St-Affrique les Montagnes, afin de voir comment piloter au mieux l'irrigation de la luzerne et en mesurer les bénéfices (productivité, qualité).

Toutes ces expérimentations se font à la demande des agriculteurs, en lien avec les instituts techniques (INRA, Institut de l'élevage), les réseaux de techniciens fourrages des Chambres d'agriculture, et grâce à la coopération des organismes obtenteurs et diffuseurs de semences fourragères. Elles donnent lieu à des comptes rendus annuels qui sont présentés et peuvent vous être fournis à votre demande.

Contact : JP ROBERT

Restitution de l'enquête sur les fourrages à Montredon-Labessonnié

Une enquête sur les pratiques et les problématiques en lien avec les fourrages a eu lieu cet hiver chez sept exploitants de différentes productions du secteur de Montredon - St Pierre - Rayszac.

L'objectif était de mettre en avant des thèmes de travail adaptés à vos besoins. Une restitution a eu lieu le 3 mars à Montredon.

Voici les problématiques qui sont ressorties de l'enquête et qui ont été discutées :

- ⇒ Réduire les intrants (engrais et achat d'aliments) en développant les légumineuses,
- ⇒ Augmenter la pérennité des prairies pour réduire les coûts d'implantation,
- ⇒ Améliorer la qualité des fourrages,
- ⇒ Travailler sur l'équilibre de la ration,
- ⇒ Mieux gérer le salissement à l'implantation puis en culture.

A l'issue de la réunion, il a été décidé de se retrouver lors d'un bout de prairie chez l'un des participants.

C'est ainsi, que **Jomélien MARCOU** nous accueillera le :

Vendredi 17 avril, à partir de 10 h
à La Fédial - Montredon-Labessonnié.

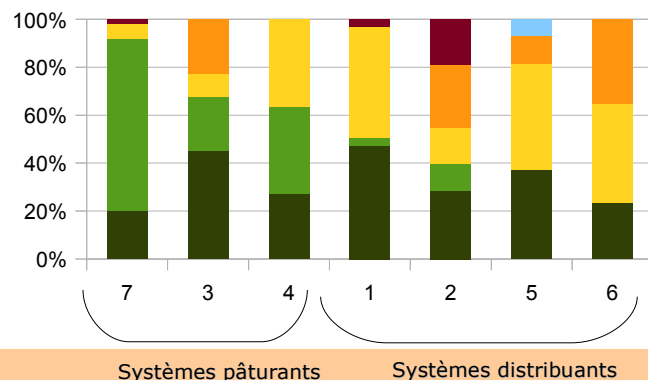
Nous irons voir des parcelles de luzerne et de prairies multi-espèces. Merci à lui !

En espérant vous voir nombreux !

Contact : Caroline Auguy

Répartition de la surface fourragère

■ Prairies uniquement paturées ■ Prairies paturées puis fauchées
■ Prairies fauchées puis paturées ■ Prairies uniquement fauchées
■ Luzerne ■ Cultures fourragères annuelles



Systèmes pâturants

Systèmes distributeurs

Une forte disparité dans l'utilisation des surfaces fourragères : En vert les 1ers cycles paturés et en jaune/orange les 1ers cycles fauchés. Le n°7 pâture en 1er cycle 90 % de sa surface en herbe contre un peu plus de 20 % pour le n° 6.

La réforme du dispositif aidé à l'installation prévoit que l'Etat fixe le cadre réglementaire national de la politique d'installation et que la mise en œuvre soit assurée à l'échelon régional.

La Commission européenne a validé vendredi 20 mars le cadre national des installations pour 2015-2020.

Les engagements des JA seront désormais sur 4 ans (contre 5 ans avant) et ils se vérifieront grâce au Plan d'Entreprise (qui remplace le Plan de Développement de l'Exploitation).

Prêts bonifiés et DJA

Voici les éléments principaux concernant la dotation aux jeunes agriculteurs et les prêts bonifiés :

La DJA est désormais constituée :

- d'un montant de base de 13 500 € en zone défavorisée ou de 22 500 € en zone Montagne.
- d'un montant modulable, au choix du JA. Cette modulation est une option que le JA peut choisir en fonction de 3 critères :
 - si l'installation est hors cadre familial (majoration de 30 % du montant de base),
 - si le projet est générateur de valeur ajoutée ou d'emploi (+ 20 à + 30 %),
 - si le projet est « agroécologique » (+ 10 à + 15 %).

La DJA sera versée pour 80 % à l'installation et le solde en 5^{ème} année, après vérification du respect des engagements (en fin de 4^{ème} année).

Les prêts bonifiés : le taux bonifié et la subvention équivalente restent identiques : 1 % et 22 000 € en zone défavorisée. La durée de bonification est plafonnée à 5 ans et la durée totale du prêt ne peut pas excéder 15 ans, quelle que soit la zone.

Le parcours à l'installation en 4 étapes

Le candidat doit tout d'abord **réaliser son PPP** (Plan de Professionalisation Personnalisée) qui est incontournable pour réaliser sa demande d'aide à l'installation.

Il faut ensuite, **réaliser son Plan d'Entreprise** qui précise notamment, la situation initiale et les étapes de développement de l'exploitation.

La demande d'aide doit être déposée à la DDT. Celle-ci accuse réception du dossier lorsqu'il est complet : c'est la **recevabilité du dossier** de demande d'aide. A partir de cette date de recevabilité, le candidat a la possibilité de s'installer.

La demande est ensuite envoyée à la Région où elle est examinée par deux Commissions qui donnent leur accord pour l'octroi des aides. Une fois le dossier validé par ces commissions : le JA reçoit **l'arrêté relatif à l'attribution des aides** (c'est-à-dire qu'il a confirmation qu'il bénéficie des aides JA). Il peut alors réaliser les prêts bonifiés qui sont prévus et demander le versement de la première tranche de DJA.

(Pour plus d'information : Point Accueil Installation C. VAYSSE ou G. MARTY).

Le plus important a été les échanges : que ce soit avec les intervenants, avec les agriculteurs déjà installés ou avec les autres candidats à l'installation. Ces différents échanges ont été enrichissants et m'ont beaucoup apporté.

Un autre point important a été la rencontre avec tous les partenaires : le conseiller installation, la banque, le juriste, le comptable,... Cette rencontre « d'équipe » a permis de simplifier les choses.

L'accompagnement m'a permis de mûrir mes réflexions et de concrétiser mon projet.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

La principale difficulté (liée à la production de l'exploitation) a été la crise laitière. Elle est arrivée juste après mon installation et a perturbé le prévisionnel économique.

J'ai, ainsi, rencontré un problème administratif entre la démission de mon précédent poste et le début du CEFI réalisé dans le GAEC, avant de m'installer.

Témoignage

Nicolas BOUSQUET s'est installé en 2009 en GAEC sur la commune de Sorèze, initialement en production bovin lait, puis en développant un atelier Bovins viande en plus. Avec du recul sur son installation, il nous livre aujourd'hui ses impressions :

Pourquoi avez-vous voulu devenir agriculteur ?

Tout d'abord, je suis passionné d'élevage. C'est la raison principale qui m'a poussé à devenir agriculteur.

Mon frère s'était installé au sein d'un GAEC. J'ai eu l'opportunité de reprendre la ferme de mes parents et de m'installer dans le GAEC où était déjà mon frère.

Que pensez-vous de l'accompagnement préalable à l'installation ?

J'ai été bien encadré et suivi.

La formation et l'accompagnement préalable à mon installation m'ont permis de revoir plusieurs fois mon projet, car les choses ont évolué au fur et à mesure que j'avançais dans le parcours.

J'ai pu chiffrer précisément le projet, en lien avec la conjoncture qui change en permanence.

La lourdeur du suivi administratif, suite à mon installation est également pesante. Mais, on est accompagné pour cela, par la Chambre d'agriculture, pour faire les choses dans les clous. (note : cette lourdeur ne devrait pas se retrouver dans le nouveau dispositif à l'installation : un seul suivi est prévu en année 3)

Vos objectifs de départ ont-ils été atteints ? (Notamment en rentabilité et viabilité)

Grâce aux modifications qu'il y a eu (opportunité de reprendre des terres et un troupeau bovin viande) les objectifs ont été atteints. Mais nous faisons attention à la conjoncture qui est fluctuante. Malgré les difficultés administratives, la passion du métier est toujours là !

Quel(s) conseil(s) donneriez-vous au jeune qui souhaite s'installer ?

Je donnerais trois conseils : Travailler à plusieurs, surtout en élevage où il y a du travail d'astreinte, afin de pouvoir se remplacer et se libérer du temps pour autre chose. Travailler avec les CUMA. Bénéficier de l'accompagnement à l'installation et ensuite du suivi administratif, mais aussi d'un suivi technique parce qu'on ne peut pas tout faire soi-même. La vision extérieure est primordiale.

Coûts de production des élevages de montagne : résultats 2013

Trois groupes d'éleveurs se sont prêtés à l'exercice du calcul des coûts de production pour la campagne 2013 sur la montagne. Parmi les résultats ci-contre, on peut relever qu'aucun atelier (ovine lait, bovin lait ou bovin viande) ne dégage en moyenne un produit permettant de couvrir un coût de production (comprenant toutes les charges des exploitations, dont par convention une rémunération du travail à 1,5 SMIC brut). **La rémunération réelle permise a varié de 14 525 € bruts par an et par personne pour les ateliers bovins viande, à 17 150 € pour les ateliers bovins lait.**

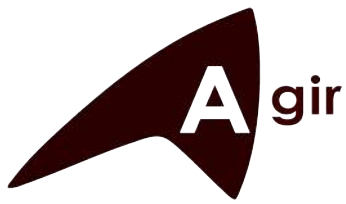
En **ovine lait**, les résultats présentés sont issus de 11 élevages de Lacaune, Murat et Anglès.

En **bovin lait**, le groupe est composé de 7 éleveurs, dont les exploitations se situent de Saint Amans Soult à Castelnau-de-Brassac.

En **bovin viande**, le groupe de Lacaune a été rejoint par des éleveurs de Saint-Pierre-de-Trivisy, soit 11 exploitations suivies.

N'hésitez pas à contacter Esther Laurens dès à présent si vous souhaitez rejoindre un groupe.

Résultats 2013 Montagne	Ovin lait (€/1000L)	Bovine lait (€/1000L)	Bovine viande (€/100 kgvv)
Coût de production (pour 1,5 SMIC)	1 843	617	527
Produits (aides comprises)	1 604	556	460
Main d'oeuvre (affectée à l'atelier)	1,9 UMO	2 UMO	1,58 UMO
Rémunération brute annuelle permise/UMO	15 750 €	17 150 €	14 525 €



Producteurs bovin lait : quelles problématiques ?

Des producteurs laitiers du territoire nous ont fait part d'un sentiment d'isolement et souhaiteraient **re-cr  ter une dynamique entre les   leveurs bovin lait de la montagne**. Dans un souci de proposer des actions collectives au plus pr  s des besoins individuels des   leveurs, un recensement des besoins est en cours, sous la forme d'entretiens « Y voir clair » gratuits de deux heures pour **entendre vos pr  occupations**. Il donnera lieu    une restitution collective des probl  matiques identifi  es et des actions    mettre en place,    l'automne 2015.

Contact : Esther Laurens

Une vache de spectacle    voir    Payrac !



Pour sa 5  me   dition, la Foire de Payrac se tiendra le **15 ao  t** prochain sur le site remarquable de la Maison de Payrac,    Nages. Cette ann  e, vous y d  couvrirez Simone, belle blonde d'aquitaine crois  e limousine n  e dans le Tarn, qui sait ... monter sur une table, passer dans un cerceau de feu, marcher    genoux, faire la r  v  rence, se d  placer sur une patinoire et bien d'autres surprises. Ne manquez pas ce spectacle unique !

Foire de Payrac

15 ao  t 2015

S  curisez votre d  claration PAC

   R  alisez votre t  l  d  claration en rendez-vous individuel avec un conseiller en toute confiance

Pour vous inscrire, appelez le 05 31 81 99 41.

!/ Si vous avez des bovins et que vous avez rendez-vous apr  s le 15 mai 2015 pour t  l  d  clarer votre dossier PAC avec un conseiller Chambre, n'h  sitez pas    nous contacter pour conna  tre les possibilit  s de d  p  t des aides aux bovins dans les temps.

   Apprenez    t  l  d  clarer votre dossier PAC sur T  l  pac

Pour vous inscrire, appelez le 05 63 48 83 83.

   Abonnez Mes P@rnelles, s  curisez votre t  l  d  claration

Inscrivez-vous via le bulletin Mes P@rnelles .

Du fait de la r  forme de la PAC, la p  riode de d  claration a   t   report  e. Vous pourrez donc **d  poser votre dossier du 27 avril au 9 juin**. Attention cependant : la date limite de d  p  t de demande des aides bovines (vache allaitante, vache laiti  re en montagne et hors montagne, veaux sous la m  re et bio) reste quand    elle fix  e au 15 mai 2015. Pour vous accompagner au mieux dans ces changements r  glementaires importants, la Chambre d'agriculture vous propose trois formules :



Les dates    retenir

14 avril 2015 Journ  e Prairies Multi-esp  ces avec intervention de Vladimir Goutiers
Angl  s - 9h30 (pour les agriculteurs ayant des essais en cours) - 14h00 au GAEC de Lamarque pour tous les autres
Contact : Caroline Auguy

15 avril 2015 Bout de champ couverts v  g  taux
Belleseurre la Gardiole - **Contact : J-P ROBERT**

17 avril 2015 Bout de Prairie - chez Jom  lien MARCOU
La F  dial - Montredon - Labessonni   - 10h
Contact : Caroline Auguy

30 avril 2015 - 18/05/15 - 08/09/15 Initiation au logiciel Mes P@rnelles (avec d  claration PAC)
R  almont - 9h30 - 17h - **Contact : Caroline Auguy**

12 juin 2015 Bout de Prairie - Visite des parcelles multi-esp  ces implant  es    l'automne
Lacaune - 10h / Brassac - 14h30 - **Contact : Caroline Auguy**

24 septembre 2015 Grande journ  e Prairies Multi-esp  ces Montagne
Castelnaud de Brassac - GAEC de Vi   - **Contact : Caroline Auguy**

22 octobre 2015 - 26 novembre 2015 (   confirmer)
Initiation hom  opathie
Lacaune - 9h30 - 17h (matin  es en salle et apr  s-midi en   levage)
Contact : Esther Laurens

23 octobre 2015 - 27 novembre 2015 - 12 janvier 2016
Perfectionnement hom  opathie
Castres - 9h30 - 17h (matin  es en salle et apr  s-midi en   levage)
Contact : Caroline Auguy

L'organisation de l'  quipe Montagne : pour vous accompagner dans vos projets

Le d  part    la retraite de Jean-Pierre Lescure a entra  n   des modifications dans le fonctionnement de l'  quipe, ainsi que la fermeture du bureau de Montredon-Labessonni  .

Si certaines habitudes seront amen  es    changer, nous continuerons    vous assurer un service de proximit  .

Pour la Montagne, nous sommes    pr  sent 3 conseillers d'entreprise (Caroline Auguy, Esther Laurens, Jean-Philippe Robert), une conseill  re installation-transmission (Lauriane Pag  s) et une assistante (Nathalie Castel).

Nous vous accueillons d  sormais au sein de l'antenne de Castres (Le Causse - Espace Ressources) et de Lacaune pour Esther.

Nous avons chacun des sp  cialisations qui nous am  nent    intervenir sur tout le territoire de la Montagne, vous les retrouverez en d  tail sur la plaquette jointe au bulletin, ainsi que l'ensemble de nos coordonn  es.

Nathalie Castel pourra vous aiguiller vers le conseiller le plus adapt      vos besoins et sera au bureau de Castres tous les mardi et un vendredi sur deux.



Contacts

Castres

Assistante : Nathalie Castel

Conseillers : Caroline Auguy, Jean-Philippe Robert et Lauriane Pages

Bureau de Castres - Espace Ressources Le Causse - 81115 CASTRES - 05 31 80 99 70

Lacaune

Conseiller : Esther Laurens

Bureau de Lacaune - 8 rue Antoine Cambon - 81230 LACAUNE - 05 63 37 06 21

